

# **RAPPORT GÉNÉRAL**

**des travaux du Side Event du CTS8, de CGLU Afrique et de  
l'ISESCO  
organisé dans le cadre du Forum sur le Service Public des Nations  
Unies  
le Vendredi 22 juin 2018 à Marrakech, Maroc**

Le Side event sur le thème « *la transparence, l'intégrité et la lutte contre la corruption, une exigence clé pour la réalisation du développement durable* », s'est tenu dans le cadre du Forum sur le Service public organisé par le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA), le vendredi 22 Juin 2018 au Complexe hôtelier, la Palmeraie Golf Palace de Marrakech sous le Haut Patronage de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc.

Le Side event a été organisé en coopération et en partenariat avec le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA), le Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine sur la Fonction Publique, les Collectivités Locales, le Développement Urbain et la Décentralisation (CTS n°8 de l'UA), l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO), le Ministère chargé de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique du Royaume du Maroc, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique) et son Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA).

Animé par Monsieur Abasse OLOSSOUMARE, Directeur Général des Collectivités Locales du Bénin, Président du Comité des Experts du CTS n°8 de l'Union Africaine, ce Side event a connu trois temps forts :

- une cérémonie protocolaire d'ouverture ;
- la présentation des exposés et des échanges à travers deux (02) panels ;
- la lecture de la déclaration de Marrakech.

## **CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE DU SIDE EVENT**

La cérémonie protocolaire d'ouverture du Side event a comporté essentiellement des allocutions prononcées par les personnalités suivantes.

Prenant la parole, en premier, **le Représentant Son Excellence Madame la Ministre du Travail et de la Fonction Publique de la République du Bénin, M. QUENUM Bertin, Directeur Général de la Fonction Publique**, s'est félicité de l'honneur qui lui est fait de venir partager l'expérience de son pays sur le thème des présentes assises.

**La Représentante du Département des Affaires Economiques** et Sociales des Nations Unies (UNDESA), Madame Suzanne KUEHN, intervenant en deuxième lieu, s'est réjouie de l'opportunité qui est donnée à son Institution d'évoquer un sujet d'une importance majeure, la lutte contre la corruption, et de pouvoir échanger avec les participants sur leurs expériences respectives.

**Le Représentant des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), Monsieur Mohammed BOUSSRAOUI**, quant à lui, a apprécié le choix du thème du présent Side event qui, d'une part, est d'une actualité brûlante et qui d'autre part, constitue un facteur majeur pour l'accomplissement des missions assignées aux Collectivités Territoriales, notamment la fourniture des services sociaux de base aux populations en général, et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en particulier.

Prenant la parole à son tour, **Son Excellence Monsieur Muruli MUKASA, Ministre de la Fonction Publique de la République de l'Ouganda**, a souligné l'impact positif de la transparence, de l'intégrité et de la lutte contre la corruption dans l'évolution des économies de nos différents pays avant d'espérer que les expériences qui seront présentées lors du présent side event enrichiront les participants et contribueront certainement à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le cinquième intervenant, **le Secrétaire Général de CGLU-Afrique, Monsieur Jean Pierre ELONG MBASSI**, s'est réjoui de la présence massive des participant(e)s dans la salle, qui illustre bien l'intérêt de tous et pour toutes pour la transparence, l'intégrité et la lutte contre la corruption. Il a ensuite relevé que la corruption est un phénomène global qui doit donc être combattu par tous, les acteurs politiques, la société civile, le secteur privé et les populations. Il a terminé son propos en l'illustrant avec l'expérience du Vietnam qui dans sa Constitution engage tous les vietnamiens à veiller ce que chacun ait droit à « un plat de riz par personne et par jour, une maison par famille et une école par village ».

## **CEREMONIE DE SIGNATURE DE CONVENTIONS-CADRE DE PARTENARIAT**

Le Side event a été marqué également, à l'issue de la cérémonie protocolaire d'ouverture, par la signature de deux Conventions-cadre de Partenariat :

- La première entre l'Agence Nationale pour le Service public et les Innovations Sociales sous la Présidence de la République d'Azerbaïdjan (ASAN) et CGLU Afrique ;
- La deuxième entre Ghana Institute of Management and Public Administration (GIMPA) du Ghana et CGLU Afrique.

## **ORGANISATION DE DEUX PANELS**

Le deuxième temps fort du side event a été la présentation des exposés par des experts venant des institutions internationales ou nationales, des universités, de la société civile ou des Consultants répartis en deux (02) panels.

Le Premier Panel a porté sur ***les instruments internationaux et africains concernant la lutte contre la corruption, la promotion de la transparence et de l'intégrité : Rôles, Responsabilités et Engagements.***

Les exposés ont porté sur :

### **Au niveau international**

- la Convention de l'ONU contre la corruption et l'ODD 16, par **Mme Suzanne KUEHN**, Fonctionnaire Principal chargé de la Transparence, de la reddition des comptes et de l'Intégrité au Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies ;

- L'appui à la mise en œuvre de l'ODD 16 au niveau de CGLU, par **Mr Mohamed BOUSSRAOUI, CGLU ainsi que la projection d'une vidéo sur l'ODD 16** élaborée en partenariat entre CGLU et le PNUD.

#### **Au niveau africain**

- Les instruments de l'Union Africaine pour la promotion de la décentralisation et du Service Public et la lutte contre la corruption, par **Prof. Johnson FALADE**, Conseiller Spécial de CGLU Afrique, Nigéria.

#### **Au niveau national**

- La Stratégie marocaine de Prévention et de lutte contre la Corruption par **Mr Abdelaziz EL HOUARI**, Chef de Division, Ministère chargé de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique, Maroc ;
- L'instance Centrale de Prévention et de Lutte contre la Corruption (ICPC) par **Mr Yassif CHOKAIRI**, Directeur du Pôle Partenariat et Développement de l'ICPC, Maroc.

#### **Au niveau de la Société civile**

- Le rôle et les activités de Transparency-Maroc, par **Mr Ahmed BERNOUSSI**, Secrétaire Général de Transparency-Maroc ;
- Effets de la corruption sur les comportements de réseautage et de communication des managers : une étude des managers nigériens et ghanéens par **Dr Ethelbert CHINEDU NWOKORIE**, Ecole du Management Public, Université de Vaasa, Finlande.

Le deuxième Panel s'est focalisé sur **les Actions, les Outils et les Moyens** à travers les exposés ci-après :

- La Transparence et la Reddition des Comptes pour lutter contre la corruption, expérience de l'Agence Nationale pour les Services Publics et les Innovations sous la Présidence de la République d'Azerbaïdjan (ASAN), par **Mr Azad JAFARLI**, de l'ASAN, République d'Azerbaïdjan ;

- Actions et outils pour promouvoir la transparence, l'intégrité et la lutte contre la corruption, expérience du Québec-Canada, par **Mme Fatima HOUDA PEPIN**, Consultante Internationale, Canada ;
- Actions et outils pour promouvoir la transparence et l'intégrité au niveau local en Afrique, par **Mme Chantal UWIMANA**, Consultante Internationale ;
- Promouvoir la Gouvernance participative et inclusive à travers le Budget Participatif par **Mr Mamadou DIAGNE**, ENDA-Ecopop, Sénégal ;
- Investir dans le Capital Humain des Collectivités Territoriales, par **Dr Najat ZARROUK**, Directrice de l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA), CGLU Afrique.

Des échanges avec les participant(e)s qui ont suivi la présentation des exposés par les expert(e)s, il ressort les faits marquants, les constats et les recommandations ci-après.

**Au chapitre des faits marquants**, il a été relevé que :

- 2018 a été déclaré par l'Union Africaine comme année de la lutte contre la Corruption en Afrique ;
- La corruption constitue un frein pour la réalisation des ODD, soit un manque d'environ 150 millions de dollars, soit plus de la moitié de l'Aide au développement ;
- La corruption détériore la confiance en les autorités publiques, ce qui mine la légitimité des Gouvernements ;
- Dans un pays pauvre, la corruption est un crime car elle bloque les possibilités, le droit de vie et la survie du moment des plus pauvres qui sont les plus touchés par l'effet dévastateur de la corruption.

**Comme Acquis**, il a été noté l'existence :

- Des cadres et instruments juridiques Internationaux de Lutte contre la corruption, notamment la Convention de l'ONU de lutte contre la corruption ( CNUCC), la Convention Africaine de prévention et de lutte contre la corruption, la Charte africaine sur les valeurs et principes de la Fonction Publique et de l'Administration et la Charte africaine sur les valeurs et principes de la Décentralisation, de la Gouvernance locale et du Développement local ainsi que les Déclarations de CGLU sur la nécessité de la transparence et de l'intégrité ;
- Des cadres légaux nationaux contre la corruption découlant de l'application ou de la domestication des instruments juridiques internationaux ;
- Des politiques et stratégies à l'échelle nationale assorties de mécanismes institutionnels même si parfois ces mécanisme ne sont pas suffisamment opérationnels ;
- d'un engagement fort de certains États, des Collectivités Locales et des différents Acteurs de la Société civile nationale et internationale ;
- d'exemples réussies à capitaliser.

**Des recommandations suivantes ont été formulées comme suit :**

**- Au niveau de l'engagement dans la lutte contre la corruption**

- 1.** Inciter tous les Pays à adopter des lois nationales sur la transparence, l'intégrité et la lutte contre la corruption ;
- 2.** Mettre en œuvre les dispositions contraignantes contenues dans les instruments internationaux, pour les pays qui n'appliquent pas leurs lois sur la corruption ;
- 3.** Encourager tous les pays à mettre en place des Institutions de lutte contre la corruption et quand elles y existent déjà, les renforcer ;

4. Renforcer la connaissance, la conscience et l'engagement du citoyen vis-à-vis de la transparence, de l'intégrité et de la reddition des comptes des gestionnaires publics ;
5. Mettre en place et appliquer un pacte d'intégrité essentiellement dans la passation des marchés publics et d'un code de conduite qui contribue à élever les normes éthiques et professionnelles et à favoriser une culture d'intégrité;
6. Inciter les pays à instituer la déclaration des revenus et du patrimoine pour les responsables politiques et administratifs en vue de limiter les conflits d'intérêt.

- **Au niveau des stratégies et outils**

7. Améliorer le statut de l'Elu et du fonctionnaire national et local en leur donnant des droits, des moyens et un cadre de travail nécessaires pour les préserver et les prémunir contre les risques de corruption ;
8. Investir dans le capital humain qu'il soit élu ou nommé afin de disposer des Ressources Humaines dévouées pour le Service Public en vue « ***d'avoir de vrais Leaders et des Managers au niveau local qui ont l'honneur de servir et non de se servir, ni d'asservir*** » ;
9. Valoriser la Fonction Publique dans l'ensemble du Système institutionnel et dans la Société par l'institution d'un système de recrutement basé sur le mérite, l'égalité des chances, la transparence, l'éthique et l'intégrité, l'adoption d'un code de conduite et de bonnes conditions de travail, la définition des responsabilités, des missions et des compétences ainsi que la détermination des objectifs clairs ;
10. Encourager la presse à participer à l'information, à la formation et à la sensibilisation des populations sur le phénomène de la corruption en veillant notamment à la publication des informations sur les budgets et les dépenses ainsi que sur les prix des services et biens, afin de permettre de comparer les prix et donc d'éviter des abus ;
11. Promouvoir l'indépendance effective du pouvoir judiciaire;
12. Mener des travaux de recherches et disséminer les résultats à grande échelle sur les causes et méfaits de la corruption dans tous les pays.

Le Side event a eu pour troisième et dernière articulation, la lecture et l'adoption par acclamation de la Déclaration de Marrakech.

C'est sur une note de satisfaction d'un devoir bien accompli que les participant(e)s se sont séparé(e)s.

Fait à Marrakech, le Vendredi 22 juin 2018

Les Rapporteurs